

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix septembre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	82	Tarifs services publics	Augmentation des services publics : cantine,	
2	83	Tarifs services publics	Augmentation des services publics salle des fêtes	
2	84	Indemnité gardiennage	Indemnité de gardiennage Eglise	
3	85	Transports scolaires	Participation coût du transport scolaire du RPI Montcaret- St Seurin de Prats	
4	86	Ouverture crédits	Autorisation de dépenses à hauteur de 25 % des crédits ouverts au Budget Primitif	
5	87	Ouverture crédits	Autorisation de dépenses à hauteur de 25 % des crédits ouverts au Budget Annexe	
6	88	Extincteurs	Devis extincteurs salle multi activités	
8	89	Virement crédits	Virement crédits	
9	90	Recensement population	Agents recenseurs recensement de la population	
10	91	Urbanisme	Renouvellement convention avec le Pays Foyen	

L'an deux mille quinze, le dix décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 04 Décembre 2015.

Etaients présents : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Marie-Pierre POUGET, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Marie-Catherine ROHOF, Hélène DENOST, Florentine POUCHIN N'GAPELE (arrivée à 21 h 00), Sophie BUYTAERT, Jean-Luc FAVRETTO, Sébastien BAGGIO, Franck POURTAL, Alain BATAAC

Absents excusés : Francis CARNET-GUILLOT, Aurélie COMBESCOT

Absent non excusé : Néant

Procurations : Aurélie COMBESCOT à Franck POURTAL

Florentine POUCHIN à Sophie BUYTAERT jusqu'à 21 h 00

Secrétaire de séance : Sébastien BAGGIO

Adoption de l'ordre du jour

- Augmentation des tarifs des services publics : cantine, garderie, salle des fêtes, concession cimetièrre
- Indemnité gardiennage Eglise
- Participation coût du transport scolaire du PRI Montcaret- St Seurin de Prats
- Autorisation de dépenses à hauteur de 25 % des crédits ouverts du Budget Primitif

- Autorisation de dépenses à hauteur de 25 % des crédits ouverts au Budget Annexe
- Devis extincteurs salle multi activités
- Règlement salle multi activités
- Virement de crédits

Commissions et syndicats

Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson

- Compte rendu du conseil communautaire

Agenda local

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS CANTINE, SALLE DES FETES

CANTINE SCOLAIRE

Le Maire propose au Conseil Municipal de passer le prix du repas de la cantine scolaire de 1.95 € à 1.98 €, Monsieur FAVRETTO souhaiterait que celui-ci soit arrondi à 2 €.

Le Conseil Municipal, par 1 abstention, 8 voix Pour et 5 voix Contre décide de maintenir le tarif à 1.98 €.

Délibération

Comme chaque année, le Maire propose une augmentation du prix des repas de cantine scolaire de 1,5 % appliquée à compter du 01 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que le prix des repas passe de 1,95 € à 1,98€.

SALLE DES FETES

Le Maire propose de fixer les prix de location de la salle des fêtes comme suit à compter du 01 Janvier 2016, c'est-à-dire de n'augmenter que la participation chauffage de 2 €.

Délibération

Le Maire propose de fixer les prix de location de la salle des fêtes comme suit, à compter du 01 janvier 2016,.

	1 jour	chauffage	Caution ménage	Caution dégradations
Montcarétois	100 €	60 €	150 €	850 €
Association de Montcaret	Gratuit	60 €	150 €	850 €
Association hors Montcaret	120 €	60 €	150 €	850 €
Location table à l'unité	2,00 €	////	////	100 €
Location chaise à l'unité	0,50 €	////	////	100 €
Bal à but lucratif	200 €	60 €	150 €	850 €